

RPI SAULON-LA-CHAPELLE/BARGES

École élémentaire 1 grande rue 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 79 13 04	École élémentaire 5 grande rue 21910 BARGES 03 80 79 28 90	École maternelle Avenue de la Gare 21910 SAULON LA CHAPELLE 03 80 39 86 21
---	---	---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLES
VENDREDI 22 MARS 2024**

ENSEIGNANTS	MAIRIES	PARENTS D'ÉLÈVES
M. AULAS Mme BORNE Mme FLEURANT Mme GOMIOT Mme PINGUET Mme POINSOT Mme MONIER M. VALAIS Mme VALAIS	<u>Mairie de Barges :</u> M. DALLER (Maire) M. LORiot (adjoint) <u>Mairie de Saulon-la-Chapelle :</u> M. BORTOT (Maire) Mme PEDRON (adjointe) Mme TERRIER (conseillère)	<u>ÉLÉMENTAIRE</u> Mme JORDAN Mme MOREL Mme ROMIEU M. BIBOS M. DHENNEQUIN <u>MATERNELLE</u> MME CHAFIOL MME DARDENNE
Mme MEUNIER, IEN		

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GOMIOT

Absents excusés : Mme Meunier, IEN, Mmes Romieu et Morel représentantes des parents d'élèves à Saulon-la-Chapelle élémentaire, M. Valais enseignant, Mme Fleurant enseignante E du Rased de Noiron, M.Loriot adjoint mairie de Barges, Mme Terrier conseillère municipale à Saulon.

Ajout à l'ordre du jour : Point sur le stationnement à Barges vers l'arrêt de bus.

1/ POINT SUR LES EFFECTIFS

PRÉVISIONS EN MATERNELLE : 48 élèves répartis en 2 classes.

ÉCOLE MATERNELLE				
TPS	PS	MS	GS	TOTAL
	13	19	16	48

Effectif en baisse pour la rentrée 2024.

PRÉVISIONS EN ÉLÉMENTAIRE : 109 élèves répartis en 5 classes.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
18	24	24	17	26	109

Prévision 2025/2026 : 99 élèves (16 CP, 18 CE1, 24 CE2, 24 CM1, 17 CM2).

Effectif trop faible pour maintenir 5 classes ; risque de fermeture d'une classe à la rentrée 2025.

Madame Valais demande aux représentants des mairies s'ils ont connaissance d'éventuelles arrivées.

Monsieur Daller explique qu'une famille a pris contact pour inscrire son enfant en maternelle.

M.Bortot note l'importance pour la réalisation des futurs lotissements de l'achèvement des travaux de la station d'épuration qui viennent de commencer ,et qui dureront un an et demi.

2/ DATES DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront auprès du secrétariat de mairie de Saulon-la-Chapelle :

- pour les élèves entrant en maternelle,
- pour les élèves entrant au CP et pour les nouveaux arrivants jusqu'au CE2.

Pour les nouvelles inscriptions en CM1 et CM2, les familles devront s'adresser à la mairie de Barges.

Les directrices remercient les maires des deux communes de bien informer les habitants des dates d'inscription : retrait et retour des dossiers.

Pour l'école maternelle, les élèves entrant au CP et les élèves arrivant d'une autre commune, les parents imprimeront le dossier ou retireront un dossier PAPIER à la mairie de Saulon et de Barges, et devront obligatoirement fournir toutes les pièces demandées.

Les dossiers seront accessibles sur les sites internet de la mairie de Saulon-la-Chapelle, et Barges.

Retrait des dossiers en ligne ou PAPIER en mairie : du 25 mars au 29 mars 2024

Retour des dossiers PAPIER en mairie : du 7 au 12 avril 2024.

Rendez-vous d'admission à l'école maternelle : les 3, 4 et 6 Juin 2024 entre 16h45 et 18h.

Les directrices ne souhaitent pas d'inscriptions avec documents numériques qui sont en général de mauvaise qualité, incomplets.

Une visite de l'école élémentaire sera organisée début juillet pour les futurs CP. Les nouveaux arrivants peuvent également demander un rdv pour rencontrer leur enseignant et découvrir leur future classe.

3/ PROJETS ÉDUCATIFS DE L'ANNÉE 2023/2024

Maternelle :

*** Suite des spectacles de la compagnie planète Mômes :**

- « Perrine et le potier » / 4 Avril 2024
- « Ferdinand le Goéland » / 28 Juin 2024

*** Intervention de l'association « Préhistoire et Histoire jusqu'au bout des doigts » qui a eu lieu les 12 et 13 Février 2024 sur le thème du Moyen-Âge.**

*** La fête de Carnaval a eu lieu le 12 Mars 2024.**

*** La traditionnelle photo de classe a eu lieu le 7 Mars 2024.**

*** Projet concerts de l'école de musique intercommunale avec l'école élémentaire : chaque cycle va être initié à une famille d'instruments lors de petits concerts découverte.**

Pour la maternelle, découverte des instruments à cordes pincées le jeudi 2 mai 2024, dans la salle de motricité de l'école.

***Sortie scolaire à la maison de la Forêt à Leuglay.** Les 2 classes de la maternelle se rendront pour une journée à la maison de la Forêt le mardi 14 Mai 2024.

Au programme : mini-jeu de découverte et grande balade en forêt.

Pique-nique sur place le midi.

Toutes les informations sur cette journée seront envoyées à tous les parents dans la semaine prochaine. Nous aurons aussi besoin de parents volontaires pour nous aider à encadrer cette journée.

Départ en bus de l'école maternelle à 8h15 (les enfants devront être à l'école pour 8h), retour prévu pour

16h15 afin que les enfants puissent reprendre le bus le soir.
Coût total de la sortie : bus 570 euros maison de la forêt 620 euros.

Élémentaire :

● **Dans le cadre du programme pHARE, intervention de l'infirmière scolaire** pour les CP et les CE1 sur les compétences psycho-sociales (développer l'empathie) les 18 et 19 janvier.

● **Exercice d'évacuation du bus le 18 janvier.**

● **Carnaval** a été fêté à l'école le 13 février : de nombreux enfants sont venus déguisés.

● **Projet « Forêt pédagogique » pour le cycle 2.**

Plusieurs étapes

_ Intervention en classe de l'association « Forestier du monde » pour présenter le projet « bâtir une forêt », projet initié l'an passé par la mairie de Saulon.

_ Pose des jalons par les CE1-CE2 le 21 mars. Lieu : à l'entrée de Saulon, vers le terrain de foot.

_ La séance de plantation des arbres pour les 3 classes aura lieu le jeudi 28 mars.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'achat de la centaine de plants.

M.Cabassy serait intéressé par l'intégration des élèves de Barges à ce projet.

● **Intervention de 5 étudiants de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) du CHU Dijon : semaine du 8 avril.**

_ Pour les classes de CE1 et CE1-CE2 sur le thème " Éduquer sur les bienfaits physiques, psychiques et sociaux de l'activité physique ".

Leur intervention va se dérouler sur 2 matinées sous formes d'ateliers autour d'un fil rouge que constituent les Jeux Olympiques.

● **Permis piéton pour les CE2**

L'adjudant Michel LE GOFF, gendarme à la brigade de Gevrey-Chambertin va intervenir auprès des élèves de CE2 pour l'opération "permis piéton" afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Le programme se met en œuvre en quatre étapes :

1. Remise des kits pédagogiques
2. Les enfants travaillent en classe et à la maison (lexique de la route, les panneaux, les dangers, les conduites à tenir pour être en sécurité)
3. Le gendarme intervient pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples de 12 questions.
4. À l'issue de ces sessions, les « Permis piéton » sont remis aux enfants.

● **Semaine des maths : "Mathématiques à la carte"**

Les classes de CP, CE1-CE2 et CM2 ont participé à la **Semaine des Maths**.

Elle s'est déroulée cette année du 13 au 20 mars 2023, et elle a pour thème "*L'important, c'est de participer*".

Des activités ludiques, simples sont ainsi proposées autour d'un fil rouge que constituent les épreuves du pentathlon moderne.

● **SRAV**

Cette activité consiste en la pratique du vélo par le biais d'ateliers de manipulation et de sensibilisation à la sécurité. Elle peut déboucher ensuite sur une sortie vélo, sur une demi-journée ou sur une journée complète, en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

Les ateliers se dérouleront dans la cour ou sur le terrain de sport qui jouxte le jardin de l'école **du 4 au 12 avril**.

Pour la sortie :

Nous ne pouvons légalement pas emmener les enfants à vélo sur la route en raison de leur jeune âge (cela

n'est possible qu'à partir du CM1). Aussi, l'idée serait :

_ **pour les CP et CE1**: d'emprunter les chemins de champs en partant de l'école, sur une demi-journée avec un pique-nique à l'école. Mme Valais va envoyer la demande d'autorisation à M. Alexandre de circuler sur ces chemins.

_ **pour les CE1CE2** : d'emprunter la "véloroute", le long du canal de Bourgogne, sur le chemin de halage, afin de disposer d'un endroit « sécurisé » et en partie ombragé.

Nous irions ainsi de Bretenière à Dijon (place du 1er mai).

Là, nous laisserions les vélos à l'école Paulette Levy pour aller visiter un musée de Dijon.

Dates des sorties :

le mardi 30 avril pour les CE1

le jeudi 2 mai pour les CP

le lundi 6 mai pour les CE1-CE2

Ces sorties seront expliquées et détaillées aux familles lors d'une réunion le jeudi 11 avril à 18h, à 16h30 pour les parents accompagnateurs.

● **Classe découverte pour les 5 classes : 15, 16 et 17 mai 2024**

Tous les enfants participent (110 élèves)

En Auvergne : visites de Lemptégy, Vulcania

Randonnée à la source de Volvic, découverte du Gour de Tazenat

Participation financière des familles : 70 €

Coût total : 213€ par enfant

Il a fallu prendre un 3ème bus et non 3 voitures de parents accompagnateurs afin de respecter le taux d'encadrement de 1 adulte pour 12 dans chaque car, d'où un surcoût de 2750 € par rapport au prix initial.

La coopérative scolaire donne environ 90 € par enfant, somme à laquelle il faut ajouter la contribution des mairies : 30 € par enfant.

Les enseignantes remercient également l'APE du RPI qui a versé 3000 €.

Pour les traitements pendant la classe découverte :

_ les familles doivent signaler à l'école si leur enfant doit suivre un traitement pendant la classe découverte.

Des documents sont alors à envoyer au CMS (centre médico scolaire de Chenôve). Le médecin scolaire décide alors de la mise en place d'un PAI (pour la durée du séjour), ou d'une simple autorisation pour administrer les médicaments accompagnée de l'ordonnance.

Pour les traitements pour le mal des transports, la procédure est la même ; c'est à dire qu'il faut contacter le CMS soit par mail, soit par téléphone :

Le secrétariat du Centre médico-scolaire de Chenôve

Ecole Gambetta – Rue Lamartine, 21300 Chenôve // Tél. : 03 80 51 55 23 // cms.chenove@ac-dijon.fr

Normalement, les familles qui ont signalé **une allergie et/ ou un traitement de fond et/ou le mal des transports** sur la feuille de renseignements pour la classe découverte ont dû recevoir un mail de l'école courant février.

Si tel n'est pas le cas, Mme Valais invite les familles à la joindre par mail ou par téléphone.

● **Pour les élèves de cycle 2: mai, juin**

projet de 8 séances de handball avec 4 séances avec un intervenant du club de Nuits St Georges.
1ère séance le 3 mai.

● **Jeudi 23 mai** : le photographe vient dans les écoles élémentaires l'après-midi.

● **Concert des professeurs de l'école de musique de Gevrey- Nuits**

_ le 23 mai matin pour les classes de Saulon : présentation des percussions.

_ le 30 mai pour les classes de Barges : présentation de la guitare électrique.

Les enseignants remercient les mairies pour la mise à disposition des salles des fêtes.

M.Bortot évoque la volonté de remettre en route l'éveil musical à Saulon via cette présentation.

● **Pour les élèves de cycle 2 et cycle 3 : rencontre d'athlétisme prévue le 6 et 7 juin** (lancers, courses) avec les élèves de Saulon-la-Rue. Cela se déroulera sur Saulon-la-Chapelle.

Spectacles de fin d'année :

Pour la maternelle : le vendredi 28 juin 2024 à 18h sous le préau dans la cour de l'école maternelle. Spectacle de danses et chants présentés par les élèves de la maternelle. Suivi d'un moment de convivialité avec les familles. Une tombola sera également organisée.

Pour l'élémentaire : le samedi 22 juin 2024 après-midi

Spectacle sur le terrain derrière le Point médical de Saulon.

Il sera suivi d'une kermesse organisée par l'APE du RPI. Une tombola sera également organisée.

L'aide des parents à l'installation ou à l'animation des stands, de la buvette... est indispensable pour le bon déroulement de cette manifestation.

4/ TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS DES ÉCOLES

Elémentaire

Saulon la Chapelle

Les enseignantes remercient la mairie pour

- _ l'installation d'une main courante sur l'escalier menant au vestiaire des CP,
- _ pour l'aide apportée pour la mise en place de l'activité vélo, pour le prêt du matériel pour la kermesse,
- _ pour les différentes réparations (interrupteur dans la classe des CP, grillage de la cour).

Un courrier a été envoyé à la Mairie pour une demande

_ de travaux : protection à réparer aux toilettes des filles et des garçons, les mauvaises odeurs qui reviennent dans les toilettes des garçons.

Madame Pedron propose l'utilisation de javel. Elle est venue vérifier par elle-même mardi 19 mars en fin d'après-midi.

Mme Valais demande s'il est envisageable que le ménage soit fait dans les classes quotidiennement.

M. Bortot et Mme Pedron répondent que non en raison de l'affectation du personnel sur la communauté de communes en parallèle et du fait qu'il n'y a pas d'autre candidat pour ce poste.

_ pour l'achat de 3 casques audio filaires avec micro.

D'une photocopieuse couleur. Les deux classes de Barges consomment en un an entre 3 000 et 3 750 copies couleur ; ce qui ferait environ 4500 copies par an pour les 3 classes de Saulon. Monsieur Bortot explique qu'il n'est pas possible d'envisager cet achat dans l'immédiat.

Barges

Mme Valais remercie pour l'installation du nouveau portail. La clé a été remise aux enseignants afin que la cour soit fermée pendant les récréations.

Liste de travaux et d'achats à prévoir :

- _ Régler le problème de la ligne fixe dans la classe de M. Aulas.
- M. Daller indique que la fibre vient d'être installée. Le problème devrait être réglé rapidement.
- _ Installer une sonnette pour la classe de CE2, un interphone entre les 2 classes.
- _ Changer le portable de l'école.
- M. Daller indique que l'achat est en cours.

Mme Valais demande s'il serait possible que les mairies versent aux coopératives les subventions concernant les voyages courant avril.

En effet, le 3ème bus pour la classe découverte a augmenté le coût de 2 750 €, somme prise en charge par les coopératives scolaires. Les enseignants ont intégré la subvention dans le budget prévisionnel afin que

les familles aient peu à payer (70 € par enfant à la charge des familles pour un coût de 213 € par enfant).

Maternelle :

Mme Monier demande si la structure toboggan va être remplacée. Sinon peut-être la faire réviser et l'enlever car elle présente des signes de faiblesse.

Madame Monier demande si la peinture des murs de la maternelle pourrait être envisagée. M.Bortot explique qu'il est prévu que les travaux et rafraîchissements soient réalisés en même temps que la création du pôle.

Mme Monier précise que le plus urgent seraient les sanitaires, le couloir et sa classe.

La mairie a aussi été informée de la demande des enseignantes concernant la remise au propre des peintures de l'école. Monsieur Bortot précise que cela est bien au budget.

Elle signale par ailleurs que l'interphone ne fonctionne toujours pas bien.

L'équipe remercie la mairie pour tous les petits travaux effectués très rapidement après chaque signalement des enseignantes.

Monsieur Bortot précise qu'il est à l'étude de relier les écoles à la fibre.

5) POINT STATIONNEMENT À BARGES

Mme Jordan fait part du problème suivant : des personnes se garent sur le parking jusqu'à l'arrivée du bus où elles se garent alors derrière le bus en file, obligeant des piétons à marcher sur la route.

D'autres personnes se garent dans le rond-point. Mme Jordan précise que c'est récurrent, et ce comportement prend de l'ampleur.

M. Daller va intervenir pour que cela cesse.

La mairie de Barges et les écoles vont également écrire aux familles.

6) COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Maternelle : 4521 euros au dernier relevé fin février.

Saulon-la-Chapelle : 8367, 39 euros.

Barges : 7065 euros.

7) ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mme Chafiol présente les différentes actions menées par l'association. Une vente de fleurs est en cours. Elle se clôture le 26 mars. Pour l'instant, cette action rapporte 391 euros de bénéfice.

_ la vente de chocolats en décembre 2023 : 1 300 €,

_ la vente de fromage en février 2024 : 250 €.

L'association donne 3 000 euros pour la classe découverte des classes de Saulon.

Pour la kermesse de l'élémentaire, des devis sont en cours pour obtenir des gobelets. Mme Valais évoque la nécessité de s'en procurer au moins 200.

Mme Chafiol explique qu'il y a eu beaucoup de réponses positives au niveau des lots pour la tombola ; qu'un devis obtenu pour deux structures gonflables s'élève à 300 euros.

Le prochain conseil d'école est prévu **le mardi 11 juin 2024 à 18 heures** à la mairie de Saulon-la-Chapelle.

La séance est levée à 18h43.

La Présidente du Conseil d'Écoles

La Secrétaire de séance.



